

Objet : Adhésions du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales à divers organismes

La Présidente expose la liste des organismes auxquels le Parc naturel régional des Baronnies provençales est adhérent en 2015. La Présidente propose, pour l'année 2016, de reconduire ces adhésions. La Présidente rappelle que l'enveloppe budgétaire prévue à cet effet au BP 2016 est de 20 000 €. Les adhésions proposées représentent pour l'année 2016 un montant de 18 391 €.

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Objectifs :

- Etre un acteur de référence dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de développement des territoires ruraux, de développement durable et de préservation des espaces naturels ;
- Accompagner les Parcs naturels régionaux vers une plus forte prise en compte des dimensions sociales et sociétales et une plus importante participation des habitants ;
- Aider les Parcs au plan local à assurer leur rôle d'ensemblier des territoires.

Montant de la cotisation annuelle : 13 431 €

Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte d'azur

Objectifs :

- développer, valoriser et mieux faire connaître l'action des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur Ses statuts font état de l'objet suivant :
- représenter les intérêts collectifs des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur auprès des grands acteurs régionaux, voire nationaux et européens en lien avec la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux.

Montant de la cotisation annuelle : 1 000 €

Association des Parcs naturels régionaux Auvergne Rhône-Alpes (APARA)

Objectifs :

- Favoriser les réflexions collectives et prospectives s'agissant du développement durable des territoires ruraux et périurbains ;
- Mettre en commun, voire mutualiser, des moyens, savoir-faire et expertises (via notamment les conseils scientifiques de chaque PNR) ;
- Mener des actions collectives, si possible innovantes (impliquant une majorité de membres actifs) qui concourent au développement régional ;
- Contribuer à la diffusion et au transfert des expérimentations ou innovations conduites dans les Parcs naturels régionaux sur l'ensemble de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques régionales et faciliter la prise en compte des projets des Parcs dans ces politiques ;
- Susciter et faciliter les démarches de coopération impliquant les Parcs au sein de la région Auvergne Rhône Alpes ou avec ses territoires limitrophes ;

Montant de la cotisation annuelle : 2 000 €

Cap rural formation

Objectifs :

- professionnaliser les agents de développement, renforcer l'ingénierie
- proposer des méthodes et des outils innovants
- susciter le partage d'expériences et la diffusion des connaissances.

Montant de la cotisation annuelle : 500 €

Association Départementale d'Economie Montagnarde (ADEM)

Objectifs :

- structurer le pastoralisme et délivrer une expertise technique
- mettre en valeur les relations entre territoire et élevage
- faire connaître le pastoralisme auprès du grand public

Montant de la cotisation annuelle : 60 €

Réseau d'éducation à la montagne alpine – Educ'alpes

Objectifs :

- fédérer les acteurs du domaine de l'éducation à l'environnement des massifs alpins français
- permettre aux acteurs alpins de l'éducation à l'environnement et au territoire de mieux se connaître
- recenser l'ensemble des ressources pédagogiques concernant le territoire alpin et de les partager
- favoriser l'organisation de projets collectifs menés par le Réseau ou par les membres du réseau

Montant de la cotisation annuelle : 100 €

Réseau régional Provence Alpes Côte d'Azur des Espaces Naturels (RREN) - ARPE

Objectifs :

- coordonner des actions, de valoriser des compétences
- échanger des savoir-faire
- informer et responsabiliser le public
- développer une stratégie de coopération nationale et internationale dans le domaine de la gestion des espaces naturels protégés.

Montant de la cotisation annuelle : 1 000 €

Mémoires de la Drôme

Objectifs :

- accéder gratuitement à des documents iconographiques, sonores et audiovisuels concernant la Drôme, ses territoires et sa population depuis le milieu du XIXe siècle
- consulter une base de données documentaire
- bénéficier de tarifs préférentiels pour l'impression des images numérisées (jusqu'à un format A3)

Montant de la cotisation annuelle : 300 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** d'adhérer pour l'année 2016 aux organismes proposés, pour un montant global de 18 391 €
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ